

Document d'Informations Clés.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation réglementaire, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT CONCERNÉ

Dénomination du produit	SCI Linasens
Code ISIN	FR001400C4M8
Initiateur	Aestiam, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 642 037 162, agréée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) depuis le 11 juillet 2014 (mise à jour le 4 juin 2024).
Site internet	www.aestiam.com
Contact	+33 (0)1 55 52 53 16 - sci@aestiam.com
Autorité compétente	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée de la supervision d'Aestiam.
Devise	Euro
Date du document	01/07/2025

ⓘ Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type	Fonds d'investissement alternatif (Autre FIA au sens de l'article L. 214-24 III du Code monétaire et financier), constitué sous la forme de Société Civile Immobilière (SCI) à capital variable.
Durée de vie	La durée de la SCI est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation, soit jusqu'au 23 août 2121.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie d'investissement : constituer un patrimoine à vocation immobilière susceptible d'être composé à la fois d'immeubles, de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés à vocation immobilières, cotées ou non cotées, et de tout instrument financier émis par des sociétés ayant un rapport avec l'activité immobilière ; • Zone géographique : principalement situé dans les Etats européens membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) ; • La SCI, labellisée LuxFLAG ESG, intègre dans sa gestion des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
Investisseurs de détail visés	Ce produit est proposé aux investisseurs ayant souscrit un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation proposant le produit en unité de compte et qui cherchent à valoriser leur capital à long terme. Il s'adresse à des investisseurs qui comprennent les spécificités et les risques liés à l'investissement immobilier et qui sont prêts à supporter une perte en capital pouvant être totale. Ce placement ne convient pas aux personnes recherchant une garantie en capital et s'inscrit dans une logique long terme, avec une durée de détention recommandée de huit (8) ans. Les parts de la SCI Linasens ne peuvent être proposées, cédées ou détenues, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou au bénéfice d'une "US Person" au sens de la réglementation américaine.
Dépositaire	CACEIS BANK
Informations complémentaires	Le Document d'Information des Investisseurs (DII) et les bulletins d'information sont disponibles sur www.aestiam.com .

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Échelle de risque



L'horizon de placement recommandé est de 8 ans

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque entre basse et moyenne.

L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse de conservation de vos parts pendant 8 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité, de notre part, à vous payer. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux résultats futurs du produit se situent à un niveau entre faible et moyen. Si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

ⓘ Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques de liquidité et à l'effet de levier éventuel, non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque. La SCI Linasens ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénario de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios représentent des exemples basés sur les résultats passés et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations extrêmes de marché. Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.

INVESTISSEMENT DE 10 000 €			
SCÉNARIOS		1 AN	8 ANS
ⓘ Durée de détention recommandée : 8 ans			
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	8 870 € -11,30 %	7 320 € -3,82 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9 770 € -2,30 %	9 800 € -0,25 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	10 350 € 3,50 %	14 910 € 5,12 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	10 700 € 7,00 %	15 660 € 5,77 %

Les montants indiqués comprennent l'ensemble des frais liés au produit lui-même, mais pas nécessairement ceux dus à votre conseiller ou distributeur. Ils ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, laquelle peut également influencer sur les sommes que vous recevrez. Ces scénarios donnent une indication de la manière dont votre investissement pourrait évoluer et permettent de le comparer à d'autres produits financiers.

Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures, établie à partir de données historiques relatives aux variations de la valeur investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Le montant que vous percevrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée de détention effective de votre investissement. Il peut être difficile de sortir de ce produit. En cas de sortie anticipée, aucune garantie ne vous est offerte et vous pourriez subir des frais supplémentaires.

QUE SE PASSE-T-IL SI AESTIAM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La SCI Linasens est une entité distincte d'Aestiam. En cas de défaillance d'Aestiam, les actifs de la SCI Linasens conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de la SCI Linasens est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de la SCI Linasens.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles, nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

INVESTISSEMENT DE 10 000 €		
	SI VOUS SORTEZ APRÈS :	
	1 AN	8 ANS
Coûts totaux	477 €	4 102 €
Incidence sur le rendement (%) (réduction du rendement par an) ⁽¹⁾	4,77 %	3,24 %

⁽¹⁾ Elle montre l'impact négatif des coûts sur le rendement. Cet impact négatif décroît au fur et à mesure de la période de détention. Ainsi, si vous sortez après 8 ans, votre rendement annuel moyen serait de 5,12 % (selon le scénario intermédiaire) après déduction des coûts estimés à 3,24 % ; sans déduction de ces coûts, votre rendement annuel moyen serait de 8,36 %.

Composition des coûts

INVESTISSEMENT DE 10 000 €			
SCÉNARIOS		SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	L'incidence des coûts que vous payerez à l'entrée de l'investissement. Il s'agit des frais de dossier lors de votre souscription. (2,00 %)	200,00 €
	Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement. (0,00 %)	0,00 €
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des actifs immobiliers (sur la base de votre investissement hors coût d'entrée). (1,04 %)	104,31 €
	Autres coûts récurrents	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements (hors coût d'entrée). S'agissant d'un produit immobilier, ces coûts incluent les frais d'exploitation immobilière. (1,73 %)	172,57 €
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats (0,00 %)	0,00 €
	Commissions d'intéressement	L'incidence des commissions d'intéressement (0,00 %)	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 8 ans

La SCI Linasens a été conçue dans une optique de détention long terme, en raison de la nature des actifs sous-jacents et de la stratégie d'investissement. Il est recommandé de conserver votre investissement pendant au moins huit (8) ans. Le rachat a lieu à cours inconnu. Les demandes de rachat et les exclusions s'effectueront par ordre chronologique de réception desdites demandes par Aestiam.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

La politique de réclamation est disponible sur notre site (www.aestiam.com/dispositifs-reglementaires) ou sur simple demande à rcci@aestiam.com.

Vous pouvez formuler une réclamation en écrivant à l'adresse rcci@aestiam.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

La SCI Linasens relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit SFDR du 27 novembre 2019.

La documentation obligatoire (statuts, note d'information, bulletins trimestriels d'information, rapports annuels), les documents de souscription et les informations relatives à l'ESG sont disponibles sur www.aestiam.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des Marchés Financiers, l'investisseur pourra saisir, gratuitement, le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers sous réserve que (i) l'investisseur ait effectivement présenté une demande écrite aux services d'Aestiam et ne soit pas satisfait de la réponse (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des Marchés Financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours :

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

www.amf-france.org